

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01707 Numéro SIREN : 828 431 973 Nom ou dénomination : A.M. ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 1109



SAS A.M. ASSOCIES

6 Avenue Frédéric Mistral

94490 ORMESSON SUR MARNE

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE

13 JAN. 2021

SOUS LE N°

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Certifié conforme à
l'original.

A.M ASSOCIES
6, avenue FREDERIC MISTRAL
94490 ORMESSON SUR MARNE
RCS Créteil 828 431 973

Sommaire

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

<i>Annexe au bilan</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	<i>6</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>8</i>
<i>Amortissements</i>	<i>9</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>10</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>11</i>
<i>Variations des capitaux propres</i>	<i>12</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>13</i>
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	<i>14</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>15</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>16</i>

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **820 485** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **316 345** euros
 - un total charges de **83 556** euros
 - dégage un résultat de **232 789** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2017**
- finit le **30/09/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A.M. ASSOCIES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2018			30/09/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 344	203	1 142	678
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	727 500		727 500	502 500
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	728 844	203	728 642	503 178
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	11 812		11 812	11 066
	Autres créances	70 739		70 739	1 303
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	9 292		9 292	4 336
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	91 843		91 843	16 705
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		820 687	203	820 485	519 884

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	504 500	504 500
	RESERVES		
	Réserve légale	111	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 108	
	Résultat de l'exercice	232 789	2 219
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	739 508	506 719
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	76	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 060	2 142
	Dettes fiscales et sociales	77 841	11 023
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	80 976	13 165
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	820 485	519 884
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		232 789,21	2 219,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		80 976	13 165
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		France	Exportation	12 mois	6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	91 344		91 344	34 222
	Montant net du chiffre d'affaires	91 344		91 344	34 222
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			1	
Total des produits d'exploitation (1)				91 345	34 222
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 765	6 491
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 232	219
	Salaires et traitements			54 905	17 800
	Charges sociales du personnel			22 031	6 600
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			203	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				1
Total des charges d'exploitation (2)				86 135	31 111
RESULTAT D'EXPLOITATION				5 210	3 111

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		5 210	3 111
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	225 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		225 000	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		225 000	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		230 210	3 111
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	100	
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	100	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(100)	
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(2 679)	892
TOTAL DES PRODUITS		316 345	34 222
TOTAL DES CHARGES		83 556	32 003
RESULTAT DE L'EXERCICE		232 789	2 219

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **820 485** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **316 345** euros et un total **charges** de **83 556** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **232 789** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont:

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- | | |
|-----------------------------------|--------|
| ● Matériel bureau et informatique | 3 ans |
| ● Mobilier de bureau | 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ENTREPRISES LIEES

Créance d'exploitation avec la société BMC pour 11.812,37 €

Produits d'exploitation avec la société BMC pour 91.343,64 €

Compte courant débiteur avec la société BMC pour 68.603,00 €

Avances en compte courant avec la SCI CARDOSO & CO pour 1.524,80 €

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En date du 4 octobre 2017, une convention d'intégration fiscale a été signée avec la société B.M.C.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	678		666			1 344
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	678		666			1 344
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	502 500		225 000			727 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	502 500		225 000			727 500
TOTAL		503 178		225 666			728 844

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		203		203
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		203		203
TOTAL			203		203

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2018

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 812	11 812	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	611	611	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	70 128	70 128	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	82 551	82 551	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2018

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 060	3 060	
	Personnel et comptes rattachés	3 480	3 480	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 361	5 361	
	Impôts sur les bénéfices	65 924	65 924	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 969	1 969	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 107	1 107	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	76	76	
	Autres dettes			
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	80 976	80 976	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	76		

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 045,00	100,0000	504 500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 045,00	100,0000	504 500,00

Effectif moyen

	30/09/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	1	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/09/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2018
Capital social	504 500				504 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		111			111
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		2 108			2 108
Résultat de l'exercice	2 219	(2 219)		232 789	232 789
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	506 719			232 789	739 508

Date de l'assemblée générale 30/03/2018

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 506 719

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 506 719

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 232 789

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	30/09/2018	30/09/2017	%	%	30/09/2018	30/09/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	1 208	1 200	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	1 208	1 200	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	1 208	1 200	100,00	100,00				

Filiales et participations

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		11 812
Autres créances clients <i>CLTS. FACTURES A ETABLIR</i>	<i>11 812</i>	11 812

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		3 147
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS, FACT. NON PARVENUES</i>	<i>2 040</i>	2 040
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>1 107</i>	1 107

A.M. ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 504.500 Euros

Siège social : 6 Avenue Frédéric Mistral

94490 ORMESSON SUR MARNE

R.C.S. : CRETEIL B 828 431 973

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 MARS 2019

L'an deux mil dix neuf,
Le vingt neuf mars,
A dix-huit heures,

Les associés de la Société **A.M. Associés**, société par actions simplifiée au capital de 504.500 euros divisé en 5.045 actions de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- | | |
|--|---------------------|
| - Monsieur Abel MARQUES
Président Associé
Propriétaire de | 5.041 actions |
| - Madame Catherine CARDOSO
Associée
Propriétaire de | 4 actions |
| TOTAL DES ACTIONS PRESENTES | <hr/> 5.045 actions |

Seuls associés de la Société représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital social.

La société Audixia, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Abel MARQUES préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La copie des lettres de convocation ;
- Le rapport du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les rapports du commissaire aux comptes, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

*** PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*** DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT-DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 232.789,21 euros, augmenté du report à nouveau créditeur de 2.108,13 euros, de la manière suivante :

ORIGINE

Report à nouveau	2.108,13 euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice	232.789,21 euros

Total	234.897,34 euros

AFFECTATIONS

Dotation à la réserve légale	11.639,46 euros
Report à nouveau	223.257,88 euros

Total	234.897,34 euros

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre du dernier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*** TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*** QUATRIEME RESOLUTION : FORMALITES**

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

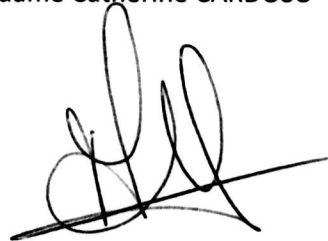
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le Président de l'Assemblée

Monsieur Abel MARQUES

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Madame Catherine CARDOSO

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke at the bottom.

A.M. ASSOCIÉS, S.A.S.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2018

**A.M. ASSOCIÉS,
S.A.S.**

Exercice clos le
30 septembre 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la société AM Associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M. Associés relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 21 mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Puteaux, le 10 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

AUDIXIA



Aimery de LA ROCHEFOUCAULD

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.